



À : Tous les membres

Date : Le 17 janvier 2023

Objet : *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (Loi 25) – Boîte à outils et formation à venir*

Chers membres,

Le 21 septembre 2021, le gouvernement du Québec a adopté la [Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels](#) connue comme la Loi 25 (« Loi 25 »). Cette réforme modifie l'encadrement applicable à la protection des renseignements personnels dans différentes lois notamment la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* afin qu'il soit mieux adapté « aux nouveaux défis posés par l'environnement numérique et technologique actuel. »

Cette réforme vise « une protection accrue des renseignements personnels et de nouveaux droits pour le citoyen, une gestion des renseignements personnels plus responsable et transparente par les organismes publics et les entreprises ».

Les modifications apportées par la Loi 25 entrent progressivement en vigueur et s'échelonneront sur une période de trois ans soit jusqu'au 22 septembre 2024. Un [aide-mémoire](#) a été publié par la *Commission d'accès à l'information du Québec* pour résumer certaines responsabilités et obligations découlant de cette réforme, nous vous invitons à y référer.

Ainsi, **depuis le 22 septembre 2022**, toute entreprise/organisation exerçant des activités au Québec doit désigner une personne responsable de la protection des renseignements personnels et publier le titre et les coordonnées du responsable sur le site Internet de l'entreprise. De plus, lorsqu'une entreprise a des motifs de croire que s'est produit un incident de confidentialité impliquant un renseignement personnel qu'elle détient, des mesures spécifiques doivent être mises en place. L'entreprise doit notamment tenir un registre d'incidents de confidentialité. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter l'article 3.5 et suivants du projet de Loi 25 modifiant la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*.

Au plus tard le 22 septembre 2023, toute entreprise devra notamment avoir établi des politiques et des pratiques encadrant la gouvernance des renseignements personnels et respecter les nouvelles obligations en matière

de protection des renseignements personnels qui vise tant la détention que l'utilisation et la communication des renseignements personnels (ex. : détruire les renseignements personnels lorsque la finalité de leur collecte est accomplie ou les anonymiser pour les utiliser à des fins sérieuses et légitimes, sous réserve d'un délai de conservation prévue par une loi).

Pour faciliter la mise en œuvre et l'application de ces nouvelles obligations, l'AQPM offrira à ses membres une formation virtuelle le 30 mars de 9h30 à 11h par Me Frédéric Massé (*Borden, Ladner, Gervais*). Cette formation sera enregistrée et disponible pour référence sur notre site Internet dans la section réservée à nos membres.

L'AQPM développera également une politique-cadre que les membres pourront adopter, le cas échéant de même que certains outils pour répondre aux nouvelles exigences de cette loi (ex. : formulaire de consentement à la communication ou à l'utilisation de renseignements personnels, politiques de restitution des renseignements personnels et d'engagement de destruction de ceux-ci par les tiers, etc.). Dans les prochains mois, l'AQPM s'engage à rencontrer les différentes associations d'artistes et d'artisans afin d'amender les ententes collectives pour mettre à jour les règles de confidentialité et de traitement des renseignements personnels.

L'AQPM vous invite à confirmer votre présence à la formation du 30 mars 2023 à 9h30, en remplissant le formulaire ci-après : <https://forms.gle/y8DztFxuG6Ac9NS26>

Seules les personnes inscrites recevront le lien *Zoom*. Espérant vous voir en grand nombre.

Cordialement,

L'équipe des relations du travail

Association québécoise de la production médiatique

1470 rue Peel, Bureau 950, Tour A, Montréal (Québec) H3A 1T1
514 397-8600